



Recommandation de sécurité No. 54

Date de la publication	11.06.2015
No. reg. du rapport final	12091803
Déficit de sécurité	<p>Le mardi 18 septembre 2012, un accident sur le télésiège Pontresina – Alp Languard, à Pontresina, a fait deux blessés. Pendant la montée, le siège no 37, occupé par deux personnes, a glissé vers le bas sur le câble tracteur. Il est entré en collision avec le siège suivant, portant le no 38, sur lequel avaient également pris place deux passagers. Les deux occupants du siège no 38 ont été blessés lors du choc. Ceux du siège no 37 en sont sortis indemnes.</p> <p>La pince du siège no 37 a glissé sur le câble tracteur parce qu'elle n'avait pas été fixée conformément aux instructions d'utilisation.</p> <p>Le glissement de la pince du siège no 37 a vraisemblablement endommagé le câble tracteur.</p>
Recommandation de sécurité	<p>Les positions des pinces 37 et 38 avant l'incident auraient dû être marquées de manière durable sur le câble tracteur. Un contrôle visuel du câble tracteur devrait être effectué à ces endroits lors du déplacement périodique des pinces. En outre, il conviendra de ne plus positionner aucune pince à ces endroits du câble tracteur. Enfin, l'incident devra être signalé au service procédant au contrôle du câble lors du prochain contrôle magnétoinductif.</p>
Etat de l'implémentation	Mis en oeuvre.
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	Schlussbericht